



Vols potentiels et enregistrements vidéo

Par **JojoL**, le **17/07/2024** à **21:16**

Bonjour,

Cela fait plusieurs mois que je me fais livrer mes courses chez moi. La livraison est à chaque fois déposée par le livreur dans la cour intérieure derrière un muret. Aucun passant ne peut voir la livraison. Seuls les voisins habitant dans mon bâtiment et les voisins de la rue voyant la livraison s'effectuer peuvent être au courant.

Cela fait plusieurs fois qu'il manque des produits à la livraison (4 puis 3 puis 1 gros, etc.) au point que je suspecte des voisins de me voler.

J'ai demandé au propriétaire de pouvoir visionner par moi-même les enregistrements de la caméra de surveillance entre le moment où la livraison a été déposée et le moment où je l'ai récupérée. Il a refusé tout en affirmant qu'on n'y voit aucun vol.

Cela fait aussi plusieurs années que je fais l'objet d'un harcèlement (toujours très insidieux) de la part de mes voisins et du propriétaire, et non seulement ces petits vols pourraient parfaitement s'inscrire dans la continuité de ce harcèlement, mais le propriétaire pourrait très bien être complice voire auteur de ces vols.

Est-il possible d'obliger légalement le propriétaire à me fournir les enregistrements vidéo ?

En vous remerciant par avance pour votre réponse.

Par **yapasdequoi**, le **17/07/2024** à **22:34**

Bonjour,

Il faut commencer par porter plainte, les forces de l'ordre auront accès aux vidéos.. ou pas.

Faites vous livrer ailleurs (point relais)